 

Appel à projets 2024 de l’**IRePSE**

(Institut de Recherches Pluridisciplinaires en Sciences de l’Environnement)

Comme tous les ans depuis 2011, l’IRePSE propose un appel à projets constitué de plusieurs volets visant prioritairement à encourager et promouvoir l’interdisciplinarité dans les domaines scientifiques de l’environnement.

Les fiches de demande sont fournies en annexe de ce document.

Chaque financement engage les porteurs de projets à présenter leurs travaux lors d’une journée scientifique de l’IRePSE et à remercier l’IRePSE dans les articles et communications liées au projet soutenu.

1- Présentation de l’appel

**Volet A/ Projets**

A-1 Projet inter-laboratoire

**A-1a.** Afin de favoriser l’émergence ou la poursuite de travaux interdisciplinaires déjà engagés dans le domaine de l’environnement, l’IRePSE apporte son soutien pour le financement/cofinancement d’un équipement, de dépenses de fonctionnement, d’une gratification de stage de Master ou de missions nécessaires à la réalisation d’un projet porté par au moins deux laboratoires de l’institut.

**Montant maximum alloué** : 6 000 € par projet.

**A-1b.** Mêmes critères que pour A-1a mais avec l’implication d’une plateforme du périmètre de l’IRePSE. Pour les projets impliquant une plateforme, montrer en quoi la plateforme est impliquée (quel instrument, quel outil de la plateforme est utilisé, comment la plateforme est-elle valorisée, quel soutien financier lui est dédié).

**Montant maximum alloué** : 7 000 € par projet

A-2 Projet structurant

**A-2a.** Il est possible, pour un laboratoire de l’IRePSE de déposer un projet avec un autre laboratoire de l’Université de Lille ou du CPER ECRIN, avec les mêmes critères que pour A-1a, mais seul le laboratoire membre de l’IRePSE sera financé. Ceci peut s’agir éventuellement d’une gratification de Master.

**Montant maximum alloué** : 3000 € pour les besoins du laboratoire de l’IRePSE. Un plan de co-financement par l’autre laboratoire sera apprécié.

**A-2b.** Un laboratoire de l’IRePSE peut aussi déposer un projet avec une collectivité territoriale du périmètre de la MEL (mêmes critères que pour A-1a), mais seul le laboratoire de l’IRePSE sera financé. Cela peut éventuellement concerner une gratification de Master.

**Montant maximum alloué** : 3000 € pour les besoins du laboratoire de l’IRePSE. Un plan de co-financement par la collectivité territoriale sera apprécié.

**A-2c.** Mêmes critères que pour A-2a mais avec l’implication d’un laboratoire européen, de préférence d’une discipline autre que celle du laboratoire de l’IRePSE proposant le projet.

Les projets avec les Universités du réseau 3i (UKent, UGent et KULeuven)seront prioritaires.

Ca peut éventuellement concerner une gratification de Master.

**Montant maximum alloué** : 3000 € pour le laboratoire IRePSE impliqué. Un plan de co-financement par le laboratoire étranger sera apprécié.

**A-3** Gratifications Master - CPER ECRIN

Dans le cadre du CPER ECRIN il y a 3 gratifications de stage financées. L’appel à candidatures passe par cet appel et l’attribution de ces gratifications sera priorisée pour les projets impliquant au moins deux laboratoires du CPER.

**Volet B/ Valorisation – Communication**

**B-1** Participation de doctorants à des congrès internationaux.

Demande d’aide au financement au titre de la participation des doctorants de l’IRePSE à un congrès international. Seules seront étudiées les demandes répondant aux critères suivants : doctorant-e en premier-ère auteur-e d’une communication orale. Le financement de la participation au congrès engage le doctorant à participer à la journée des doctorants IRePSE avec une communication orale adaptée au public interdisciplinaire de l’IRePSE.

**Montant maximum alloué**: 500 €

**B-2** Participation à des actions de médiation scientifique

Demande d’aide au financement au titre de la participation d’un ou plusieurs membres permanents (chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA/BIATSS) ou non (doctorants, post-doctorants, ATER) d’un laboratoire de l’IRePSE à un évènement de médiation scientifique en lien avec les thématiques de l’IRePSE (fête de la science, présentation du monde de la recherche dans les écoles, collège, lycée, accueil d’élèves dans les laboratoires). Le financement pourra servir à acheter du matériel pour mettre en place une expérience dédiée ou pour des frais de mission.

**Montant maximum alloué**: 1 000 €

2 - Procédure :

Les demandes doivent parvenir au directeur de l’IRePSE pour le **2 novembre 2023** **(17h)** au plus tard, sous la forme **d’un seul fichier au format .pdf par demande**. Suite à une présentation des projets par les porteurs **le 7 novembre 2022 (matin)**, le Comité Directeur de l’IRePSE sélectionnera les projets à financer**.** Le budget alloué sera alors mis à disposition des porteurs de projets sélectionnés dès le lendemain de la sélection.

Taniel Danelian Coralie Schoemaecker

Directeur de l’IRePSE Directrice adjointe de l’IRePSE

**Volet A Demande de projet**

**🞏 A-1a inter-laboratoire IRePSE**

**🞏 A-1b inter-laboratoire IRePSE plateformes**

**🞏 A-2a structurant ULille ou CPER ECRIN**

**🞏 A-2b structurant collectivités MEL**

**🞏 A-2c structurant à l’international**

**🞏 A-3 Gratifications Master CPER ECRIN**

1/ Titre du projet scientifique :

**Joindre à cette fiche, 1 page maximum** expliquant l'intérêt des dépenses à réaliser pour le projet et en précisant les laboratoires/équipes impliquées (et la plateforme pour les A-1b) et le rôle de chacun d’eux dans le projet.

2/ Nom, qualité et affectation des chercheurs impliqués :

3/ La demande budgétaire. Tableau à compléter (fournir un devis pour l'achat d'équipement) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation dépenses (HT) | | Désignation recettes (HT) | |
| Equipement (s) |  | Fonds propres  Autres  Aide IRePSE |  |
| Mission (s) |  | Fonds propres Autres  Aide IRePSE |  |
| Fonctionnement  Dont gratification de stages de Master |  | Fonds propres Autres  Aide IRePSE/  CPER ECRIN |  |
| **Coût total du projet** |  | **Total recettes** |  |

**Date et Visa des porteurs du projet Date et Visa des directeurs de laboratoire**

## 

**Volet B B1 - Demande d’aide au financement pour participation**

**à un congrès international en 2023**

**1/ Le(la) doctorant(e)**

Nom : Prénom :

Année de thèse :

Laboratoire(s) d’accueil :

Noms des encadrants en précisant le (la) directeur (trice) de thèse:

**2/ La conférence**

Nom de la conférence :

Titre et résumé de la communication orale :

Noms des auteurs :

Date :

Lieu :

Site web :

**3/ Le plan de financement**

Frais de déplacement et de participation :

Inscription  :

Transport :

Hébergement :

**Coût total estimé** :

Apport fonds propres.

Préciser les autres sources de financement envisagées ou déjà acquises. :

**Aide demandée à l’IRePSE (ne pourra pas excéder 500 €) :**

Le laboratoire avance les frais et sera remboursé par l’IREPSE sur justificatif.

## **Date et Visa du Directeur de thèse Date et Visa du directeur de laboratoire**

**B-2 Participation à des actions de médiation scientifique**

1/ Titre de l’action de médiation :

**Joindre à cette fiche, 1 page maximum** expliquant l'intérêt de l’équipement ou de la mission pour la réalisation de l’action.

2/ Nom, qualité et affectation du personnel impliqué :

3/ La demande budgétaire. Tableau à compléter (fournir un devis pour l'achat d'équipement) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation dépenses | | Désignation recettes | |
| Mission (s) |  | Fonds propres |  |
| Fonctionnement |  | Autres |  |
| Aide IRePSE |  |
| **Coût total de l’action** |  | **Total recettes** |  |

**Aide demandée à l’IRePSE (ne pourra pas excéder 1 000 €) :**

**Date et Visa du porteur du projet**

## **Date et Visa du directeur de laboratoire**